

Bilan des activités du conseil d'établissement 2016-2017
École Lambert-Closse

Nous vous présentons le bilan d'activités du CÉ pour l'année 2016-2017

1. Le présent conseil d'établissement a travaillé pour augmenter la communication et la transparence auprès des parents par quelques actions, notons celles-ci :
 - a. L'envoi d'une communication aux parents, au mois de décembre 2016 pour se présenter et expliquer le mandat du CÉ;
 - b. La création d'une adresse courriel « ce.lambertclosse@gmail.com » afin de créer une boîte de réception des demandes et des enjeux, et surtout, pour assurer une pérennité de l'information au fil des conseils d'établissement;
 - c. L'affichage du PV sur le babillard du service de garde;
 - d. La production d'un document de travail qui explique les activités reliées au CÉ, sous forme de tableau-calendrier.

2. Le CÉ assure la gestion de l'argent que les parents ont fourni, soit par les contributions volontaires, soit lors d'événements organisés par l'OPP comme le Balloween ou le barbecue de fin d'année, ou recueilli grâce aux collectes de fonds pilotées par les enseignants. En 2016-2017, les contributions parentales se sont élevées à un montant d'environ 34 000\$. Une partie de ce montant est mise de côté pour des projets à long terme, comme l'aménagement de la petite cour et les réparations de la butte. Une autre partie est utilisée en cours d'année pour des sorties et activités pédagogiques, et une autre pour des projets proposés par l'équipe-école, par exemple :
 - a. Réparation d'instruments de musique (750\$)
 - b. Livres pour des cercles de lectures en 2^e et 6^e années (2000\$)
 - c. Livres de lecture graduée en 1^{ère} année (1500\$)
 - d. Livres pour la bibliothèque de l'école (1000\$)
 - e. Participation à l'album des finissants (500\$) et à l'achat de médailles pour les olympiades (300\$)

3. L'année 2016-2017 a été marquée par l'arrivée inattendue de trois classes en points de service d'élèves TSA provenant de l'école Félix-Leclerc, en plein milieu d'année. Cette arrivée a entraîné plusieurs changements dont :
 - a. Le déménagement des orthophonistes de la CSDM qui avait leur bureau à l'école
 - b. L'aménagement de trois classes points de service avec lavabo
 - c. L'ajout d'une toilette dans une classe de maternelle
 - d. Le réaménagement de la classe de musique au rez-de-chaussée
 - e. La combinaison de la classe d'anglais et du local informatique
 - f. L'aménagement d'un local pour l'accueil des élèves en orthopédagogie

En plus de ces changements physiques, l'équipe école a dû développer de nouvelles manières de fonctionner, autant pour la gestion de la cour d'école, des dîners, des déplacements et du partage des espaces et des professionnels. Nous tenons à souligner le travail accompli par toute l'équipe pour que cette transition se déroule de façon harmonieuse.

Il a été confirmé au printemps que ces trois classes en points de service s'ajouteront à la classe déjà présente, et sont maintenant là pour rester.

Bilan des activités du conseil d'établissement 2016-2017

École Lambert-Closse

Suite à ce changement imposé par la CSDM, le CÉ a rencontré le commissaire du quartier, M. Valkenburg, au mois de février 2017. En plus de faire la mise au point sur les ressources transférées à l'école par la CSDM à la suite de l'accueil des trois nouvelles classes, il a également été question de planification des travaux par la CSDM pour une meilleure harmonisation de nos besoins, de proximité d'une école secondaire de quartier et du suivi de la demande d'agrandissement du territoire de l'école, soumise à la CSDM à l'automne 2015.

4. Le CÉ a également la responsabilité d'approuver plusieurs volets de la vie scolaire :
 - a. Les sorties éducatives
 - b. Le plan de lutte contre l'intimidation
 - c. Les listes de fournitures scolaires et le calendrier
 - d. Le plan de réussite scolaire de l'école
 - e. Le budget de l'école
 - f. Le traiteur, sur la recommandation du Comité du service de garde
5. Sur demande de la commission scolaire, nous avons soumis notre avis sur le profil de compétences recherché pour la direction de notre école, ainsi que sur la politique sur la commandite, la publicité et autres formes de communication-sollicitation.
6. Parmi nos membres, un parent, Mara Gloria, représente le CÉ auprès du Comité de parents de la CSDM. Son rôle est de faire connaître l'avis des parents et de se prononcer sur toutes les questions d'ordre scolaire. Mara a été une représentante exemplaire en assistant aux nombreuses réunions, et en fournissant toujours de l'information pertinente et utile pour les membres.

Finalement dans les mois et les années à venir, nous portons à votre attention trois dossiers qui occuperont certainement les prochains membres du conseil d'établissement :

- La sécurité de nos enfants est un enjeu qui touche toute la communauté, autant les parents que les enseignants et les éducatrices. Notamment depuis l'ajout de classes en points de service, tous les intervenants doivent réviser leurs approches. Les opinions de chacun divergent à ce sujet, mais tous s'entendent sur la mise sur pied de règles claires. La collaboration des parents et des enfants doit être mise à contribution, spécialement pour s'assurer que les portes des clôtures soient refermées.
- Vous vous demandez peut-être où est rendu le projet de réaménagement de la petite cour d'école, située le long des rues Bernard et Waverly? En raison d'un avis de certains travaux prévus par la CSDM dans les prochaines années, soit des travaux de décontamination du sol et d'imperméabilisation des fondations de l'école, l'ensemble du chantier a été reporté à une date ultérieure. Par contre, des achats de mobilier, qui pourra être réutilisé dans le projet final, sont tout de même prévus à plus court terme. Les montants d'argent réservés à cet effet et provenant des campagnes de financement de l'OPP sont toujours disponibles pour ce projet.
- Finalement, le terme du présent projet éducatif tire à sa fin, et c'est un des mandats principaux attribué au Conseil d'établissement. Avec la récente modification de la Loi sur l'instruction publique, le projet éducatif et le plan de réussite seront combinés dans une nouvelle mouture. Le processus sera amorcé à l'automne 2018 par la CSDM. D'ici là, nous pensons qu'il est important

Bilan des activités du conseil d'établissement 2016-2017

École Lambert-Closse

de vous rappeler que le projet éducatif actuel de l'école est disponible sur le site internet de l'école et s'articule toujours autour de trois axes principaux :

- Développement de stratégies de lecture, en français
- Développement de résolution de situation-problème, en mathématique
- Développement de la capacité des élèves à exprimer leurs idées et leurs sentiments, pour une meilleure socialisation.

Conseil d'établissement 2016-2017,

Membres, par ordre alphabétique :

Caroline Baril *- Parent d'élève,

Yves Blanchet - Parent d'élève,

France Boudreault - Technicienne du service de garde,

Luc Corbeil - Directeur de l'école,

Marie-Noël da Silva – Présidente et parent d'élève,

Jean-François Gariépy - Responsable de la Relance des loisirs tout 9; Représentant de la communauté,

Ariane Giroux-Dallaire *- Parent d'élève,

Mara Gloria - Parent d'élève

Guillaume Jouannaut * – Enseignant,

Stephan Kennepohl *- Parent d'élève,

Caroline Lemelin *- Enseignante,

Emmanuelle Morin * – Enseignante,

Tourmaline Ren – Responsable de la Bibliothèque Mordecai Richler; Représentante de la communauté

* Membre sortant